

La Roche-sur-Yon, le 29 juin 2020

Création d'un giratoire route de Dompierre

L'Agglomération engage des travaux afin de sécuriser la route de Dompierre-sur-Yon (route départementale 37) via la création d'un giratoire et d'une continuité piétonne. L'objectif est ici d'apaiser le trafic journalier de cet axe fréquenté par environ 8 000 voitures par jour. Les travaux s'étendront de fin juin 2020 à mars 2021.

La première phase de travaux concernera le renouvellement ou le dévoiement de réseaux (téléphonie, eau, éclairage...) sur toute la période estivale 2020. Une circulation alternée sera mise en place afin de maintenir le trafic. Les accès à la zone d'activités des Petites Bazinières, localisée à proximité de la zone de travaux, seront conservés.

Le coût total de l'opération (inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement) est de 430 000 €, dont 330 000 € financés par l'Agglomération et 100 000 € financés par le Département de la Vendée.



Contacts presse

SIRISAWAT Malvina – Tél : 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 - malvina.sirisawat@larochesurion.fr

BALAT Yan – Tél : 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesurion.fr